deur de la grange. Voici comment M. Low décrit la manière dont on s'y prend pour les confectionner en Angleterre.

On place d'abord, *pour former la base*, une couche de fagots et de paille ou autre substance analogue. L'ouvrier principal commence alors par poser une gerbe de bout au milieu de la meule; il l'entoure d'autres gerbes aussi placées debout, et en inclinant les têtes en dedans; il continue ainsi à former des circuits réguliers avec les gerbes serrées les unes contre les autres, jusqu'à ce qu'il approche de l'extérieur de la meule. Il dispose alors une couche de gerbes tout autour, les bouts en dehors, et la moitié supérieure s'appuyant sur chacune des gerbes en dedans. Dans cette opération, il empoigne les gerbes les unes après les autres en les rangeant et les serrant : à cet effet, la dernière gerbe placée, il la presse avec les mains et le poids de son corps, et se penche en avant, jusqu'à ce qu'il ait placé les genoux dessus; et alors, attrapant une autre gerbe, il la range de la même manière à sa place, et ainsi de suite pour les autres. Il forme de la sorte une couche de gerbes tout autour, puis une seconde couche de la même manière, comblant, là où cela est nécessaire, l'intérieur de la meule, jusqu'à ce qu'il ait élevé le tout presque au même niveau que le sommet des gerbes droites mentionnées tout-à-l'heure.

Ayant achevé la première partie de ce travail, c'est-à-dire, ayant placé les couches extérieures et comblé le centre de la meule, de sorte que le tout est à peu près de niveau, en réservant cependant une légère pente du centre vers le dehors, il procède de la manière suivante : il *forme son second rang de gerbes* tout autour, avec leurs bouts environ 15 ou 18 pouces plus en arrière que ceux du rang extérieur. Cela fait, il remplit l'intérieur de la meule, mais sans suivre le même ordre qu'en plaçant les couches extérieures; il entasse simplement les gerbes d'une manière convenable, afin qu'elles puissent remplir tous les interstices.

*Il dispose alors une nouvelle couche extérieure* tout autour, avec les extrémités en dehors, comme précédemment, et en relevant aussi les bouts des épis légèrement, pour les faire reposer sur les extrémités des dernières gerbes placées du rang intérieur. Il continue de la sorte alternativement, en plaçant un rang extérieur et un rang intérieur, et en remplissant le centre de la meule, ayant toujours soin de ménager, comme il a été dit, la pente des gerbes du centre à l'extérieur.

Quelquefois, *lorsque la meule est très-grande, ou la paille courte*, on forme plus de deux rangs intérieurs; mais le procédé est le même.

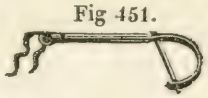
Lorsque l'ouvrier a élevé la meule de 8 à 12 pi. (3 à 4 m.) ou davantage, il *commence à en rétrécir les dimensions*. Mais auparavant il dispose une couche qui déborde de quelques pouces la précédente; c'est afin de former le bord du toit. Du reste, on se dispense quelquefois de ce degré de perfection qui n'est pas essentiel. Quoi qu'il en soit, quand l'ouvrier a réduit la plate-forme de la meule à une surface de 3 ou 4 pi. de diamètre, il quitte la position dans laquelle il a jusqu'alors travaillé, et place une gerbe toute droite au centre en l'entourant de gerbes disposées de la même manière, mais en ayant soin d'incliner leurs têtes en dedans, et de les appuyer sur la gerbe centrale. Le sommet de ces gerbes droites est consolidé avec deux ou trois liens de paille qu'on attache quelquefois à différens côtés de la meule, de manière à empêcher son sommet d'être renversé.

La meule a maintenant la forme d'un cylindre avec un sommet conique; ordinairement, à mesure que la meule s'élève, *on en augmente le diamètre*, afin d'éviter que les eaux de la pluie puissent en atteindre les diverses parties. Toutefois, il ne faut pas pousser trop loin cette déviation de la perpendiculaire, parce qu'elle diminuerait la solidité de la meule ou pourrait la faire pencher d'un seul côté; accident qui n'arrive que trop souvent lorsqu'on ne prend pas les précautions que nous venons d'indiquer, et qui nécessite, lorsqu'il se manifeste, *l'apposition d'étais*. Ces étais sont des morceaux de bois plus ou moins forts et longs, qui doivent du bas être solidement fixés en terre, et par le haut s'arrêter contre une planche qui s'appuie sur la meule.

Il s'agit maintenant de *couvrir la meule*, et pour cela il convient de disposer avec promptitude une certaine quantité de paille. On en forme des bottes qu'on retire des deux bouts par poignées. La paille courte, qu'on sépare dans cette opération, est mise de côté pour d'autres usages, comme de garnir le bas de la meule, et en partie aussi pour entrer dans la composition de la couverture en chaume.

Les *cordes de paille* peuvent être faites avec promptitude au moyen de l'instrument bien simple (*fig.* 451) qui consiste en un bâton de 2 à 3 p. de longueur, plié en arc à l'une de ses extrémités, et portant à l'autre un anneau au travers duquel on passe une corde de paille, que l'ouvrier lie autour de sa ceinture. La paille à tordre est fixée dans un cran au bout de l'arc, et fournie par une personne au fur et à mesure, d'un tas voisin. L'autre ouvrier, qui peut être un enfant, cet ouvrage ne demandant pas beaucoup de forces, marche à reculons, tournant son arc jusqu'à ce que la corde soit de la longueur désirée. Les cordes ainsi fabriquées sont roulées sur le bras et conservées pour l'usage.

Fig 451.



*L'ouvrier qui couvre les meules* s'y tient debout. Des bottes de paille lui étant données au bout d'une grande perche, il les étend par poignées tout autour de la meule, en formant des couches successives jusqu'à ce qu'il atteigne le sommet, faisant en sorte que chaque couche recouvre toujours un peu la couche qui lui est inférieure, et il prend soin, en travaillant, de ne pas fouler la paille déjà étendue. Lorsqu'il atteint les gerbes droites du sommet, il forme la couverture avec une couche épaisse, qui peut consister en paille courte, qu'il fait aboutir en un point au sommet, et qu'il lie avec une petite corde de paille. La paille est ensuite attachée du bas au moyen des cordes